

## PAT ELIGIBLE AUX DISPOSITIFS PEA-PME

La société PAT confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME : moins de 5 000 salariés, d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 Milliards d'Euros ou total de bilan inférieur à 2 Milliards d'Euros, d'autre part.

Retrouvez **toute l'information** sur [www.plantadvanced.com](http://www.plantadvanced.com)

**Prochain rendez-vous : Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la société PAT le 28 juin 2017**

Toutes les informations sur l'AG : [www.plantadvanced.com/finance\\_\\_72\\_documentation\\_.html](http://www.plantadvanced.com/finance__72_documentation_.html)

### A propos de PAT :

Plant Advanced Technologies PAT est *spécialisée dans l'identification, l'optimisation et la production de biomolécules végétales rares jusqu'à présent inaccessible*, à destination des industries cosmétiques, pharmaceutiques et agrochimiques. PAT dispose de savoir-faire uniques, brevetés mondialement et écologiques (PAT plantes à traire® et Target Binding®).

La société est cotée sur ALTERNEXT d'Euronext Paris (code ISIN : FR0010785790 - Mnémonique : ALPAT).



Relations investisseurs  
Jean-Paul FEVRE  
Tél. : +33 (0)3 83 94 03 42  
[contact@plantadvanced.com](mailto:contact@plantadvanced.com)



Communication financière  
Solène KENNIS / Jérôme GACOIN  
Tél. : +33 (0)1 75 77 54 68  
[skennis@aelium.fr](mailto:skennis@aelium.fr)

